

Le bois de sapins, le blockhaus, le bec de perroquet le 7 décembre 2013

La tempête XAVER nous a épargnés. Le vent a soufflé le 5 décembre dans l'après midi pendant la marée basse, pour retomber en soirée. On peut dire que l'on était à peu près à force 4/5 avec des bourrasques à force 6 pendant la marée de nuit (marée haute à 1h33 le 6 12).

La houle restait forte cependant par cette marée de coefficient 100, ses effets ont heureusement été tempérés par le vent orienté nord- nord ouest, rendant la houle « rasante ». Les effets ont été ressentis essentiellement dans l'anse des sternes aux endroits où les enrochements sont effondrés. Le bois de sapins a moins souffert avec néanmoins un recul global de 3m au niveau de la brèche.

Nous vous emmenons dans ce diaporama à la découverte de la situation de la rive nord de la baie sur le linéaire s'étendant des Sternes au bec de Perroquet.

Vous y prendrez ensuite connaissance des dernières mesures ainsi que l'évolution de la zone où un barrage urgent s'impose de façon de plus en plus criante.

A ce propos nous avons suggéré d'établir l'ouvrage à l'intérieur des terres, à proximité immédiate du trait de côte. Cela permettrait d'éviter toutes les contraintes administratives s'imposant sur le domaine public maritime, donc d'aller très vite, sachant qu'un jour cet ouvrage arrière deviendrait un ouvrage avant, laisser la part de l'eau en quelque sorte. Cela permettrait en plus d'éviter les contraintes imposées par les marées.

Qu'en est-il?

La moindre des choses serait de se déplacer pour voir si c'est jouable et dans quelles conditions.

Ca fait un mois déjà. En tout cas nous fournissons des mesures.

La dernière vue témoigne de la pénétration de l'eau au niveau de la brèche.

Pour voir la houle de la marée de nuit du 6 12 recopier le lien suivant dans la ligne http de votre navigateur
<http://www.youtube.com/watch?v=6P2luzFRhYQ&feature=c4-overview&list=UUwJ6XUg1XVipu8eghB0O2Mg>

Anse des sternes le 7 décembre 2013



Anse des sternes le 7 décembre 2013



Anse des sternes le 7 décembre 2013



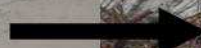
La grande dune, le bois de sapins le 7 décembre 2013



le bois de sapins le 7 décembre 2013



le bois de sapins le 7 décembre 2013

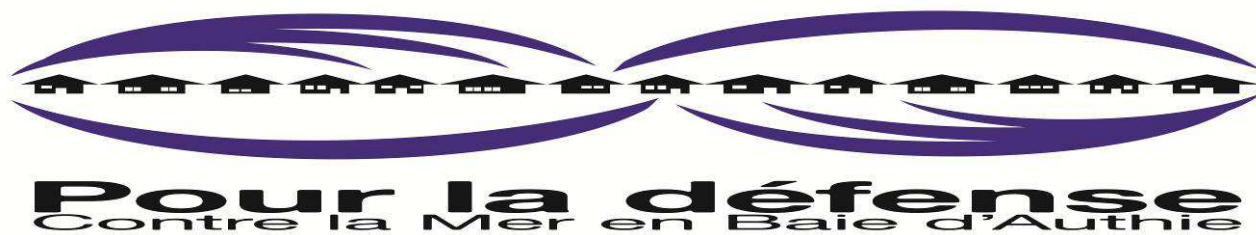


le bois de sapins, le blockhaus le 7 décembre 2013



le bec de perroquet le 7 décembre 2013





**Mesure dynamique
du recul du trait de côte au bois de sapins**

Mesures du 7 décembre 2013



Bois de sapins - Secteurs caractéristiques existants

Le secteur H a été créé le 18 11, le J le 19 12 2012

	<u>Arbres marqués</u>	<u>Distance par rapport au bord de la dune</u>
Secteur A	A1 A2 zone basse.	A1 = 0,50 m A2= 4,30 m -7,70 m (*) -8,90 m
Secteur B	14 15 zone basse.	14 = 0,30 m 15 = 7,10m -5,15 m
Secteur C	12 13 zone basse.	12 = 4,20 m 13 = 8,95 m (C11? à vérifier) -4,60 m (à préciser)
Secteur D	D2 D3	D2 = 2,90 m D3 = 6,80m -4,80 m
Secteur E	2 3 4 zone basse.	2 = 7,90 m 3 = 13,70 m 4 = 17,20 m (correction) -4,70 m
Secteur F	7 8 9	7 = 4,80 m 8 = 8,20 m 9 = 10,80 m -3,30m
Secteur G	7 8 9	7 = 17,40 m 8 = 22,55 m 9 = 14,30 m -5,15 m
Secteur H	1 2 3 zone basse.	1 = 0,50 m 2 = 13,60 m 3 = 19,80 m -1,00 m
Secteur J	1 2	1 = 11,40 m 2 = 19,00 m -3,20m

(*)du fait du recul, il n'a plus été possible de trouver des arbres en alignement en certains endroits
Des arbres ont alors été marqués à proximité, ce qui explique certaines différences dans le même
secteur. C'est alors la valeur du repère le plus proche du bord qui est retenue pour le cumul.

profil du 8 novembre 2013

	<u>Arbres marqués</u>				<u>Distance par rapport au bord de la dune</u>		
Secteur A	A1	A2 zone basse.	A3	A4	A1 = 0,50 m	A2 = 4,30 m A3 = 19,10 m A4 = 27,00 m	
Secteur B	14	15 zone basse.	16		14 = 0,30 m	15 = 7,10 m 16 = 22,30 m	
Secteur C	11	12 zone basse.		13	11 = 4,20 m	12 = 8,95 m 13 = 27,35 m	
Secteur D	D2	D3		D4	D2 = 2,90 m	D3 = 6,80 m D4 = 21,80 m	
Secteur E		2 zone basse.	3	4	5	2 = 7,90 m	3 = 13,70 m 4 = 17,20 m 5 = 22,00 m
Secteur F	7	8	9			7 = 4,80 m	8 = 8,20 m 9 = 10,80 m
Secteur G			9	7	8	7 = 17,40 m	8 = 22,55 m 9 = 14,30 m
Secteur H	1	2 zone basse.				1 = 0,50 m	2 = 13,60 m 3 = 19,80 m
Secteur J			1	2		1 = 11,40 m	2 = 19,00 m

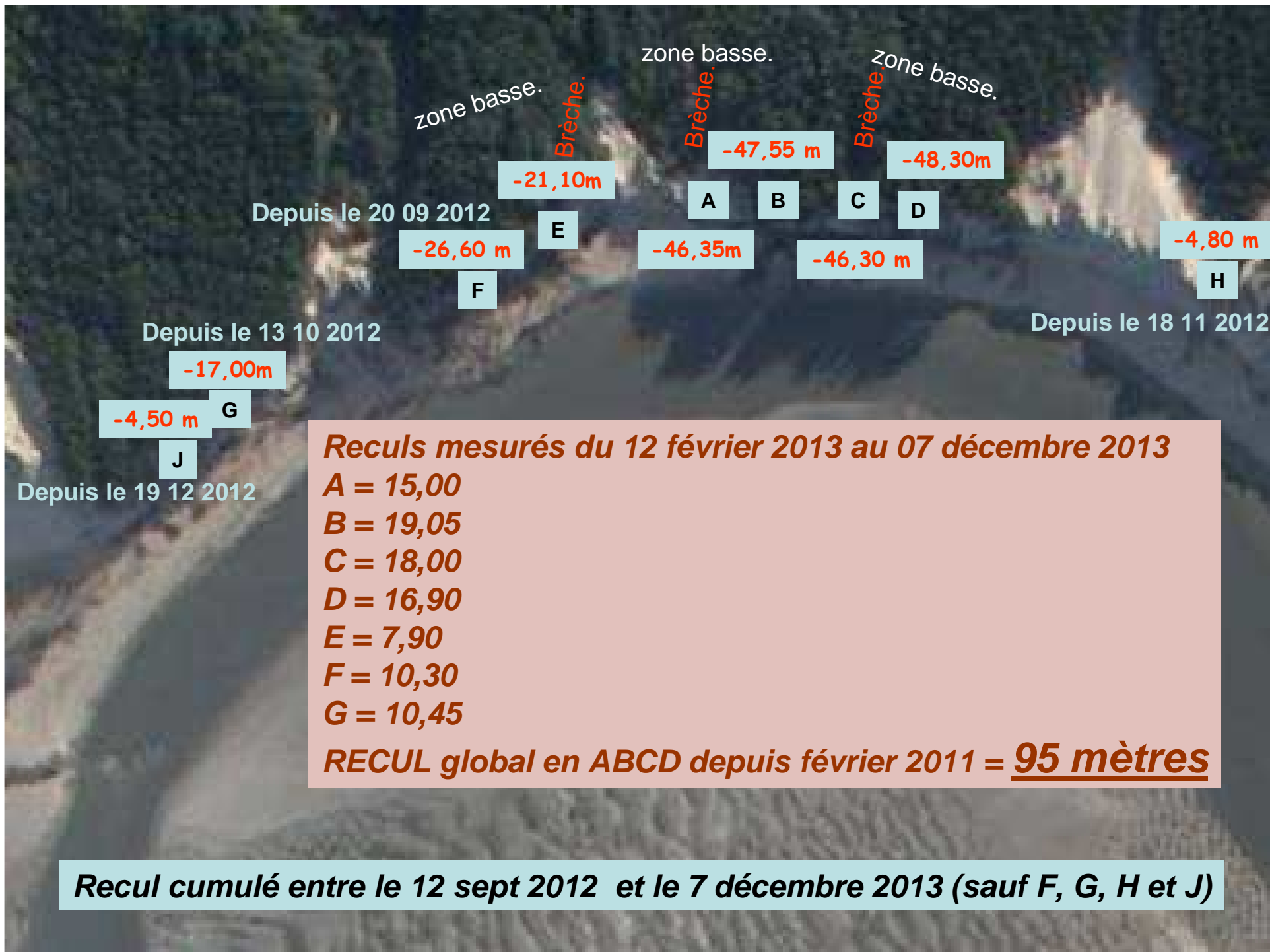
profil du 27 novembre 2013

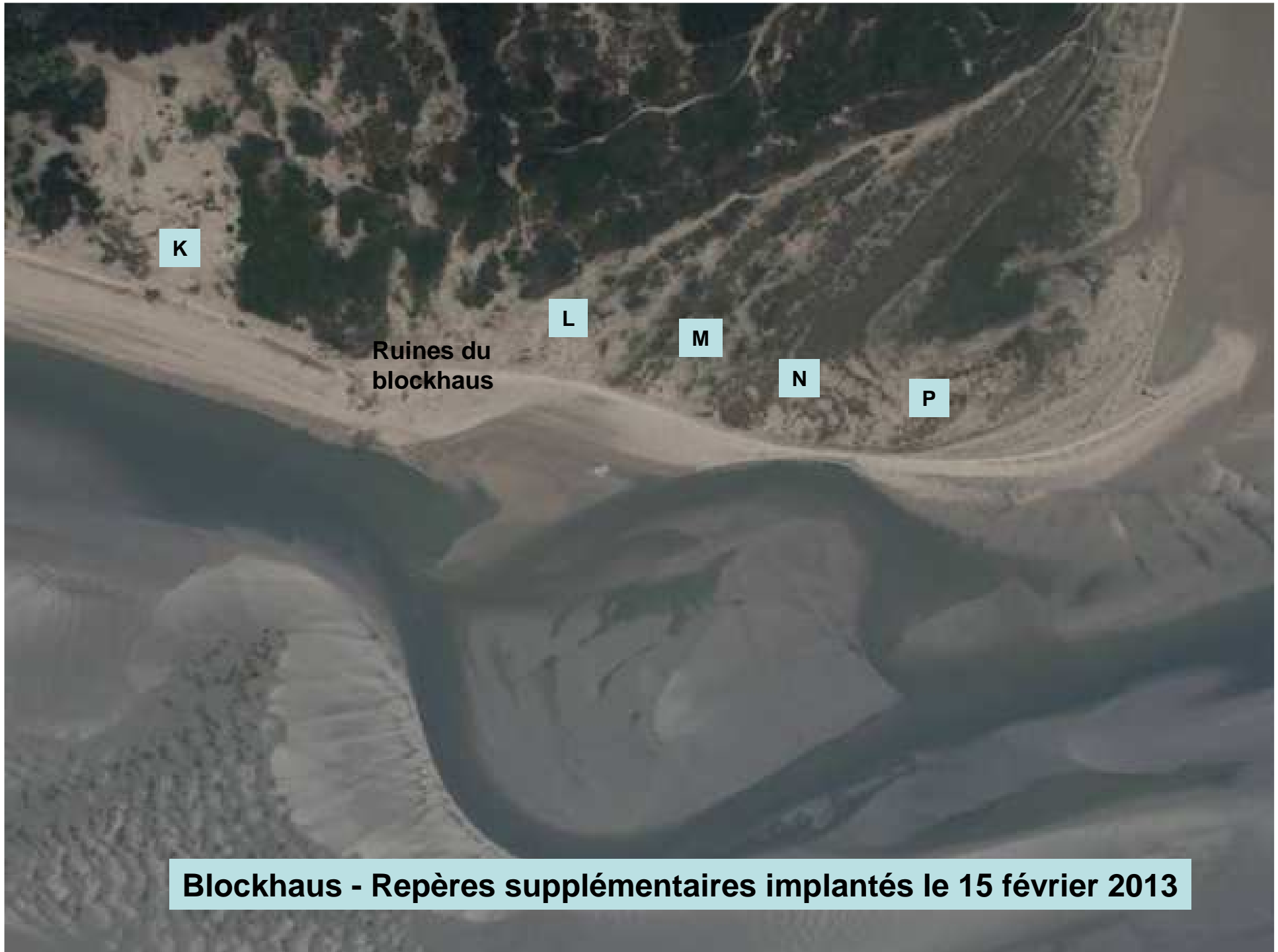
Après vérifications et nouveaux marquages

	<u>Arbres marqués</u>			<u>Distance par rapport au bord de la dune</u>		
Secteur A	A2 zone basse.	A3	A4	A2= 1,60 m A4 = 24,30 m	A3 = 16,40 m	-2,70 m
Secteur B	15 zone basse.	16		15 = 3,60 m	16 = 18,80 m	-3,50 m
Secteur C	11 zone basse.	12	13	11 = 2,60 m 13 = 25,75 m	12 = 7,35 m	-1,60 m
Secteur D	D2	D3	D4	D2 = 0,40 m D4 = 19,30 m	D3 = 4,30 m	-2,50m
Secteur E	2 zone basse.	3	4	2 = 7,40 m 4 = 16,70 m	3 = 13,20 m 5 = 21,50m	-0,50 m
Secteur F	7	8	9	7 = 4,40 m 9 = 10,40 m	8 = 7,80 m	-0,40m (*)
Secteur G		9	7	7 = 17,40 m 9 = 14,30 m	8 = 22,55 m	-0,00m (*)
Secteur H	1	2 zone basse.		1 = 0,50 m 3 = 19,80 m	2 = 13,60 m	-0,00 m
Secteur J		1	2	1 = 10,60 m	2 = 18,20 m	-0,80m

(*)du fait du recul, il n'a plus été possible de trouver des arbres en alignement en certains endroits
Des arbres ont alors été marqués à proximité, ce qui explique certaines différences dans le même
secteur. C'est alors la valeur du repère le plus proche du bord qui est retenue pour le cumul.

profil du 7 décembre 2013





Ruines du
blockhaus

K

L

M

N

P

Blockhaus - Repères supplémentaires implantés le 15 février 2013

	<u>Piquets repères</u>	<u>Distance par rapport au bord de la dune</u>	
Secteur K	K1	K1 = 20,00 m	-0,00 m
Secteur L	L1	L1 = 20,00 m	-0,00 m
Secteur M	M1	M1 = 18,00 m	-2,00 m
Secteur N	N1	N1 = 16,40 m	-3,60 m
Secteur P	P1	P1 = 19,80 m	-1,20 m

profil du 27 juin 2013

Piquets repèresDistance par rapport au bord de la dune

Secteur K	K1	K1 = 20,00 m	-0,00 m
Secteur L	L1	L1 = 20,00 m	-0,00 m
Secteur M	M1	M1 = 15,50 m	-2,50 m
Secteur N	N1	N1 = 16,40 m	-3,60 m
Secteur P	P1	P1 = 18,00 m	-1,80 m

Non mesurés le 7 décembre 2013

profil du 26 septembre 2013



-0,00 m

K

-0,00 m

L

-4,50 m

M

-3,60 m

N

-3,00 m

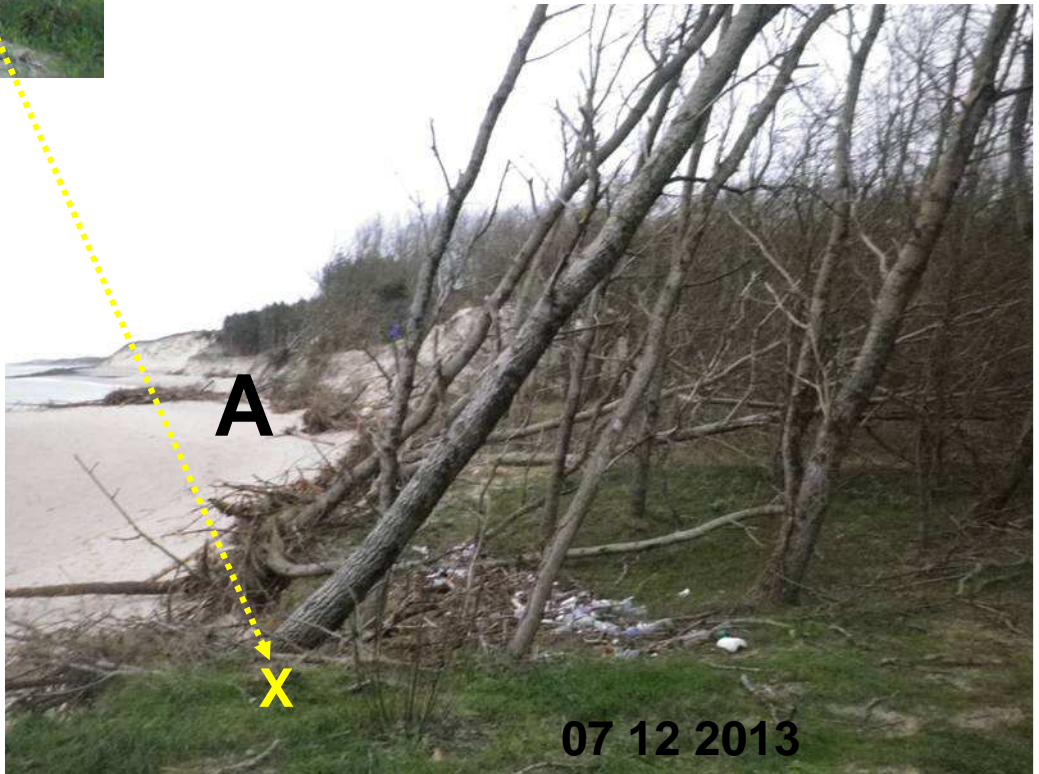
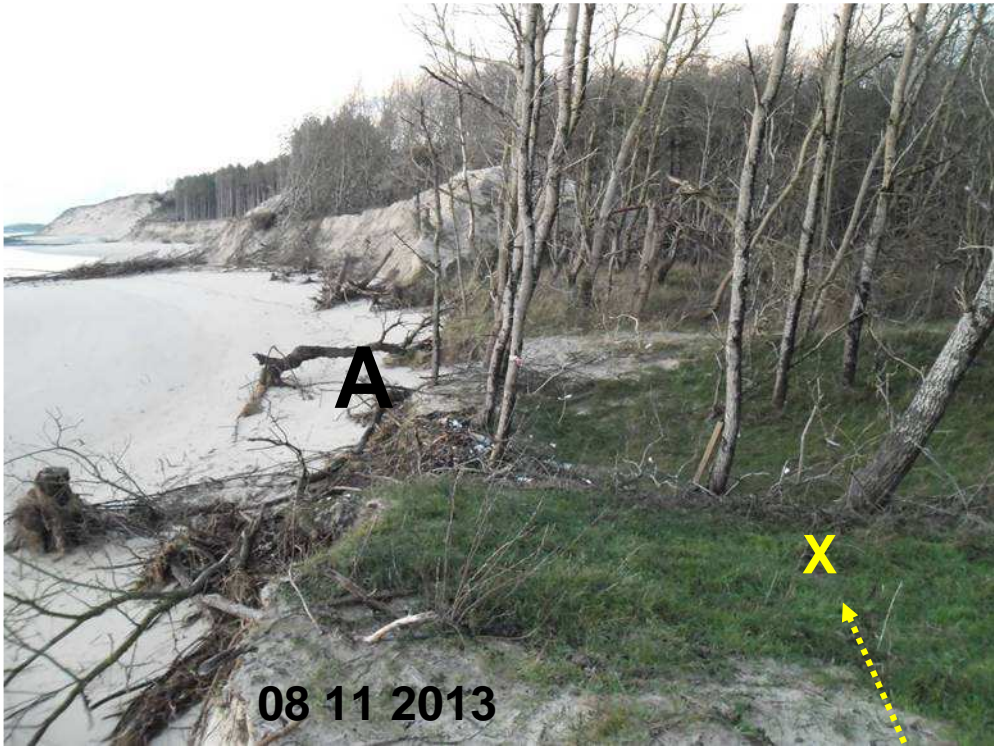
P

Ruines du
blockhaus

Non mesurés le 7 décembre 2013

Blockhaus - Repères supplémentaires implantés le 15 février 2013

Recul cumulé entre le 15 février 2013 et le 26 septembre 2013





08 11 2013

A



07 12 2013

La brèche



La brèche, le barrage à édifier en urgence



7 décembre 2013

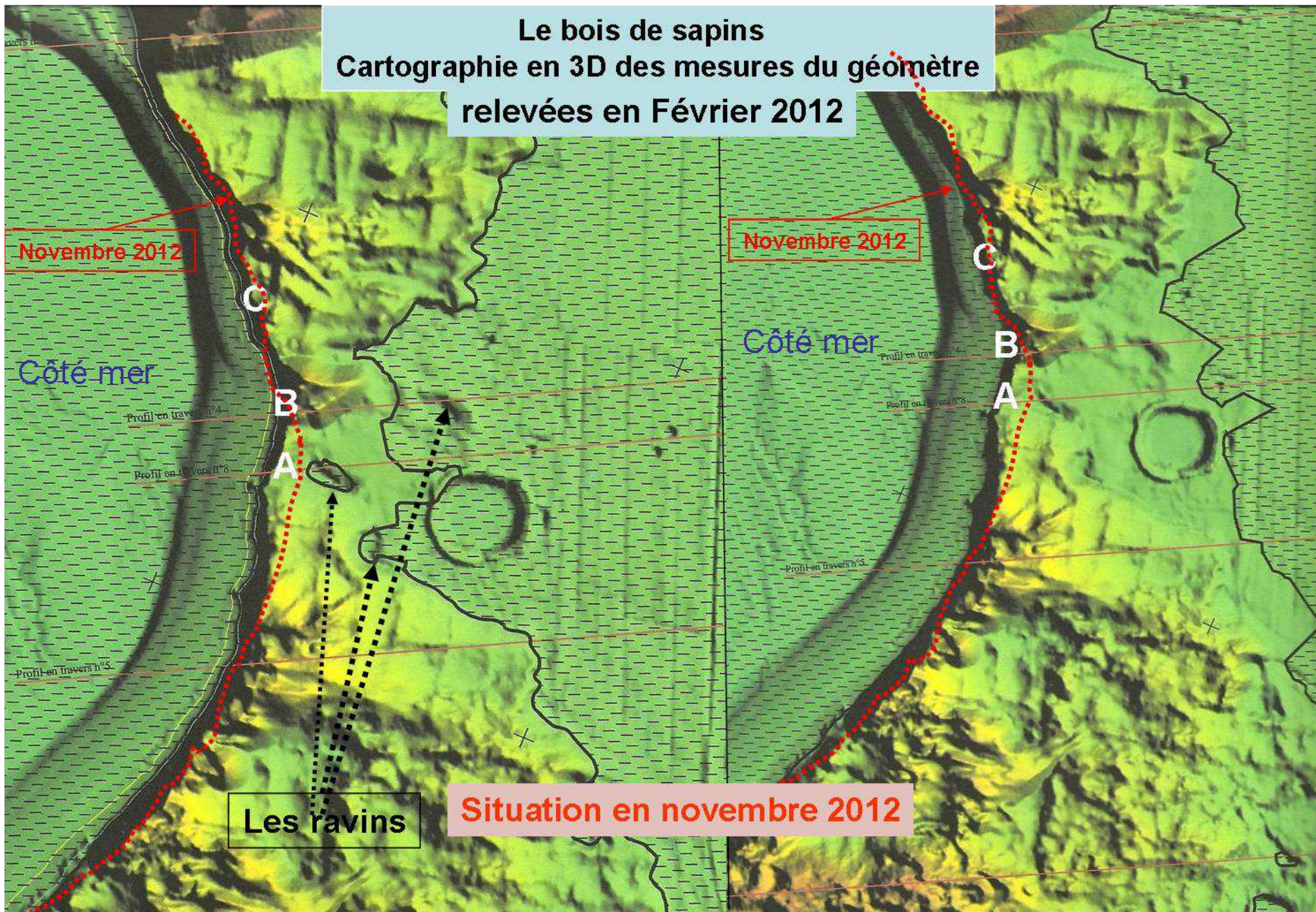
7m de
Profondeur

Extrémités de la zone arrière à couvrir, pour réaliser le barrage
Sur env. 170m, à 20m en arrière du trait de côte, en s'appuyant aux extrémités
latérales sur les tampons de dunes hautes

7m de
profondeur

Nota : les arbres aux feuilles caduques sont plantés en zone basse

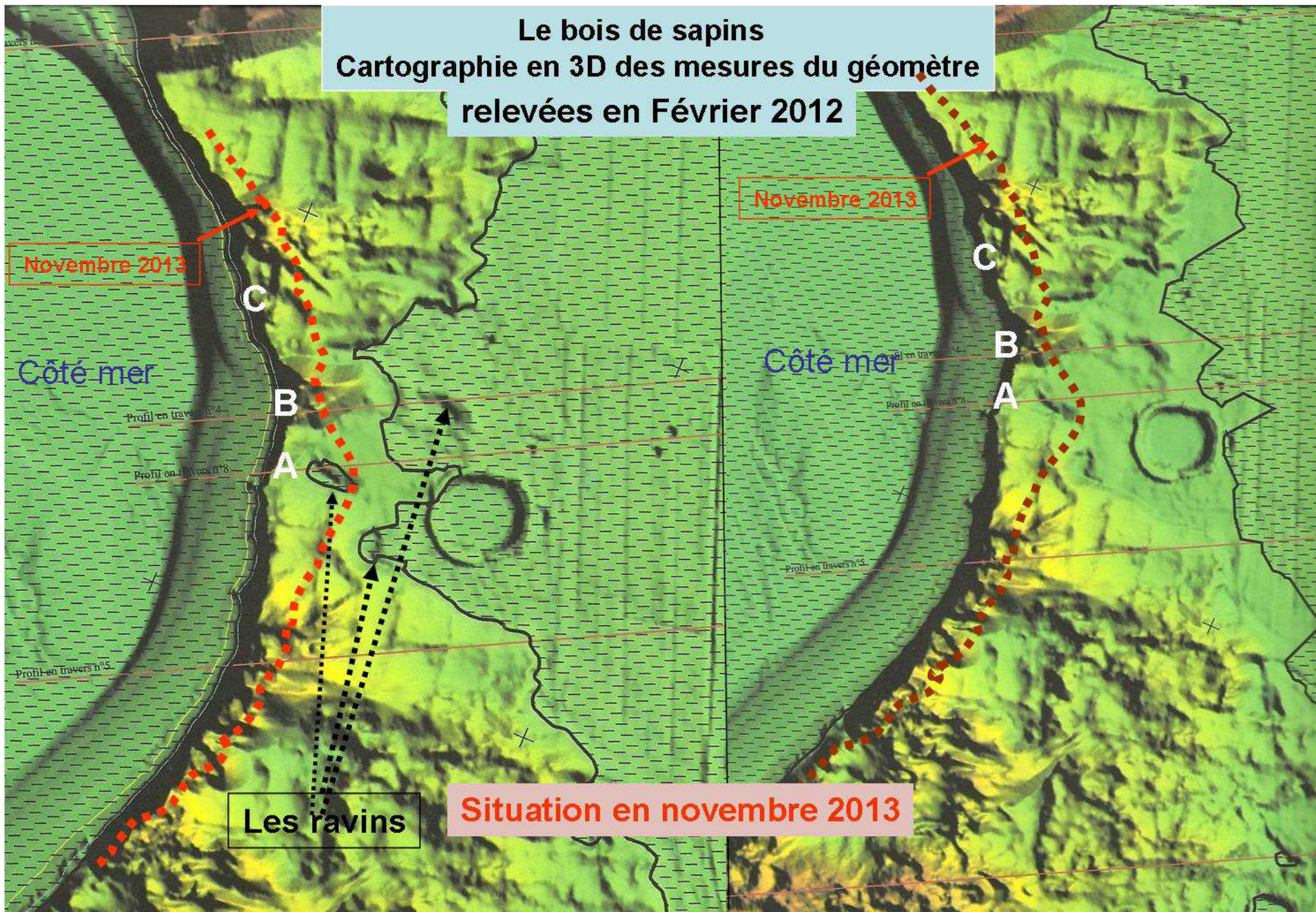
Le bois de sapins
Cartographie en 3D des mesures du géomètre
relevées en Février 2012



Zone avec tirets :
Zone inférieure à une hauteur de 7,50 m

Zone avec tirets :
Zone inférieure à une hauteur de 6,50 m

Le bois de sapins
Cartographie en 3D des mesures du géomètre
relevées en Février 2012



Zone avec tirets :
Zone inférieure à une hauteur de 7,50 m

Zone avec tirets :
Zone inférieure à une hauteur de 6,50 m



Derrière le repère A2
L'eau a coulé en contrebas